Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021 Affiché le

ID: 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE



(Finistère)

Landéda, le 2 juillet 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2021

SUBVENTION À RENAISSANCE THÉÂTRE DANS LE CADRE DES ANIMATIONS ESTIVALES

RAPPORT N°14/06/2021

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021 Affiché le

ID: 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE

Dans le cadre des animations estivales 2021, l'association Renaissance théâtre a décidé de mettre en place des visites décalées et des balades contées sur les dunes.

Pour la première animation, elle se déroulera entre le 4 juillet et le 22 août tous les dimanches à partir de 10h. L'association souhaite une subvention communale de 125 € par séance.

Pour la deuxième, elle demande une subvention de 60 € par séance.

La commission associative a émis un avis favorable sur un règlement à service fait. La subvention sera versée à l'issue de l'été.

Je vous propose donc d'accorder à l'association Renaissance théâtre :

- 125 € par séance réalisée de subvention pour les visites décalées ;
- 60 € par séance réalisée de subvention pour les balades contées.

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le

ID: 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE



Nombre de membres

en exercice = 27 Présents = 19 Votants = 27

Délibération du conseil municipal N°14/06/2021 Réunion du 10 juillet 2021

SUBVENTION À RENAISSANCE THÉÂTRE DANS LE CADRE DES ANIMATIONS ESTIVALES

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la salle Tariec en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POULLAIN, Philippe COAT, Muriel COLLOMBAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR

Absents:

Anne POULNOT-MADEC donne procuration à Christine CHEVALIER Jean-Luc CATTIN donne procuration à Isabelle POULLAIN Danielle FAVE donne procuration à Céline PRONOST Marie-Laure LOUBOUTIN donne procuration à Laurent LE GOFF Laurent QUEZEDE donne procuration à David KERLAN Camille SORDET donne procuration à Philippe COAT Marine VAUTIER donne procuration à Nolwenn DAUPHIN Pascale BIHANNIC donne procuration à Christophe ARZUR

Monsieur Hervé LOUARN a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à 27 voix Pour,

Jean-Pierre GAILLARD, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération concernant l'attribution des subventions,

Vu le rapport de Mme le Maire,

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021 Affiché le

ID: 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE

DÉLIBÈRE

<u>ARTICLE 1</u>: Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention à l'association Renaissance théâtre pour les animations estivales 2021 :

- 125 € par séance réalisée pour les visites décalées ;
- 60 € par séance réalisée pour les balades contées.

ARTICLE 2 : La subvention sera versée à l'issue de la période estivale.

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021 Affiché le ID : 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE

CHEVALIER	
Christine	hyat. ox
KERLAN	2
David	
POULNOT -	0.0
MADEC Anne	Pro cupation
LE GOFF	
Laurent	
DAUPHIN	DAN
Nolwenn	Delega
CATTIN	0 10
Jean-Luc	Procuration
FAVÉ	0
Danielle	Procuration
TRÉGUER	
Alexandre	
SIMIER	Iniver
Céline	(00
GODEC	
Daniel	
POULLAIN	
Isabelle	
COAT	
Philippe C	4
COLLOMBAT	May by A
Muriel	OWOMECU
LOUARN	
Hervé	

COUSTANCE	0
Catherine	Gawance
THÉPAUT	1 10 900
Bernard	189
LOUBOUTIN	
Marie-Laure	Procuration
QUÉZÉDÉ	
Laurent	Procuration
SORDET	
Camille	Trocuration
GAILLARD	
Jean-Pierre	Time
VAUTIER	D 10
Marine	Procuration
LE ROUX	112
Jean-Luc	
	////
COANT	1-65
Sylvaine	
KERFOURN	A Down
Martine _	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C
ARZUR	TA
Christophe	
BIHANNIC	Procuration
Pascale	Wollie Will
DENEZ	PAA
Grwann	

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021 Affiché le ID : 029-212901011-20210710-2021_06_14-DE

tadinols.